

**P 3 D**  
**Patrimoine et Développement**  
*de l'Individu, de la Société, de l'Economie*  
**Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble**

JPC/JCD/00-16

## Lettre d'information n° 10, septembre 2000

### Un titre complété, des statuts révisés

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue, le jeudi 16 mars, à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, les participants ont approuvé les propositions faites par le Conseil d'Administration pour compléter l'appellation et actualiser les statuts.

Notre association s'appelle désormais : *"Patrimoine et Développement de l'Individu, de la Société, de l'Economie (P 3 D) - Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble (C.S.V.G.)"*.

Son but initial, qui était de *"grouper les personnes qui, à GRENOBLE, portent un intérêt particulier au patrimoine du passé, qu'elles entendent mettre en valeur, restaurer ou sauvegarder"*, est maintenant d' *"œuvrer en faveur de la sauvegarde et de la valorisation des patrimoines culturel, naturel et artistique, et de leurs intervenants, à Grenoble et ailleurs"*.

Depuis la création du Comité, en 1965, l'intérêt du patrimoine a été reconnu et la notion s'est élargie. Le patrimoine, ce n'est pas seulement le bâti ancien, les *"vieilles pierres"*, alors menacées de destruction et aujourd'hui respectées, c'est tout ce que nous recevons en héritage et qui peut contribuer au progrès de la civilisation.

Ses multiples valeurs, culturelle, sociale, économique, se sont affirmées. Le patrimoine, ce n'est pas seulement un facteur de structuration de la personnalité, d'épanouissement de l'individu. C'est aussi un facteur de création de références communes, d'intégration sociale, et un facteur de développement local, doux et durable.

Notre association, par ailleurs, ne s'est jamais limitée au seul *"Vieux Grenoble"*. Elle est sans cesse intervenue en divers lieux, apportant son aide à d'autres associations, à d'autres acteurs de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine. Et aujourd'hui, répondant à de multiples sollicitations, elle continue à le faire.

Après cinq ans de réflexion, après avoir testé la formule *"Patrimoine, Société, Développement"*, le choix s'est arrêté sur la conservation de l'appellation antérieure, pour la continuité historique et l'assise territoriale, et sur l'addition de deux mots, qui sont tout un programme, et sont assortis de trois termes donnant les orientations et ouvrant une possibilité d'abréviation suggestive (3 D : trois dimensions), et de transcription phonétique (**petrwade**).

La nouvelle appellation et les nouveaux objectifs marquent la double extension, du champ sémantique couvert par le terme de patrimoine, du champ spatial couvert par l'action de l'association, et annoncent la volonté de considérer le patrimoine sous tous ses aspects, de jouer sur toute la panoplie de ses valeurs, notamment pour assurer le bonheur de l'individu, la cohésion de la société et l'activité de l'économie.

Nous sommes toujours l'association patrimoniale grenobloise, attentive à l'évolution du centre-ville, un territoire en déclin, dont il faut réinventer le rôle à l'échelle de la région urbaine, et nous confirmons notre volonté de travailler sur le patrimoine, un thème qui monte, et de l'affecter, sur un large espace, d'une dynamique, pour répondre à des problèmes contemporains.

Jean-Pierre Charre

# Journées du Patrimoine (sélection)

- **Fort du Mûrier (Gières).** Samedi 16 et dimanche 17 septembre, 14 à 17 h.

A l'occasion de la Fête du Fort, qui comporte repas, musique, marché, théâtre, embrasement, spectacle, jeux, notre association assurera comme de coutume les visites guidées.

- **Grenoble.** Samedi 16 de 9 à 12 h. Visites assurées par la Ville de Grenoble :

- Hôtels particuliers Croy Chasnel et Pierre Bucher, 6 rue Brocherie.
- Hôtel de Lesdiguières (ancien Hôtel de Ville).

## La région urbaine, le centre-ville Quel avenir pour le centre historique, dans le mouvement d'extension des agglomérations urbaines ?

En collaboration avec l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie.  
Avec la participation de l'Institut de Géographie Alpine, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, les Vitrines de Grenoble, les Hôtels de la Ville de Grenoble, le Service Educatif Urbanisme, la SEM 2000, l'Association Architecture et Regards.

**Mercredi 27 septembre, 14 à 19 heures,**

14 h : Maison de l'Architecture, 4 place de Bérulle (près du Palais de Justice),  
17 h : terminus tram ligne B, Station Palais de Justice, place Firmin Gauthier (derrière la gare).

- **Introduction méthodologique** : mutation des fonctions et recomposition de l'espace dans la ville européenne, par l'Institut de Géographie Alpine.
- **Le cas grenoblois** : la redistribution spatiale de la population et de l'emploi dans la Région Urbaine Grenobloise, par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.
- **Les locaux désaffectés par la Justice** : quelles orientations ? quelles propositions ?  
Table ronde à laquelle sont invités :  
- des élus : Conseil général de l'Isère, Ville de Grenoble,  
- des militants : Vitrines de Grenoble, Hôtels de Grenoble, Vieux Grenoble.

Pause et déplacement vers Europole.

- **Europole** : un nouveau quartier, un nouveau centre ?  
Lecture architecturale et urbanistique, par la SEM 2000 et l'Association Architecture et Regards.

*Micro-festival de rue : 6, 7 et 8 octobre, place aux Herbes.*

*L'association Nocturne et Bouche cousue propose un combiné de musique, de chanson, de théâtre, de clownerie, de parole, d'interaction, le vendredi de 19 à 22 h, le samedi de 15 à 22 h, le dimanche de 16 à 22 h. Un concentré de talents dans un site patrimonial.*

*Saint-Antoine-l'Abbaye, samedi 14 octobre*

*L'Association des Anciens Elèves du Lycée Champollion propose une visite de la journée.  
10 heures : l'abbaye et ses trésors ; repas libre ; 14 h 30 : la vie autour de l'abbaye à travers la visite du village. Accès gratuit sur inscription (04.76.46.45.28 ou 04.76.46.16.28)*

*Inauguration de la statue du Doyen Gosse, samedi 14 octobre, 11 h.*

*L'Union de Quartier Centre Gares a voulu honorer le Doyen René Gosse, homme politique, héros de la Résistance, en élevant un buste sur la place qui porte son nom.*

*De Gratianopolis à la Région Urbaine, samedi 21 octobre, Saint-Nizier, 14 h 30.*

*Le Jardin Alpin propose une analyse des formes urbaines et des dynamiques spatiales de l'agglomération grenobloise, appuyée sur une exposition d'images diachroniques et multiscalaires. Rendez-vous devant l'Office de Tourisme. Accès libre et gratuit.*

*Stendhal, mercredi 25 octobre, 18 h.*

*L'Association des Anciens Elèves du Lycée Champollion propose une conférence sur le grand écrivain grenoblois. Chambre de Commerce et d'Industrie. Entrée libre et gratuite.*

## **Mémoire et conservation**

### **Les Archives départementales de l'Isère**

**mercredi 15 novembre, 14 h 30**

Rendez-vous dans le hall d'entrée du Centre Jean Berthoin, rue Auguste Prudhomme.  
Participation aux frais : 20 Francs. Inscription préalable obligatoire. Nombre limité.  
En cas de dépassement du nombre, nouvelle visite le mercredi 24 janvier 2001, 14 h 30.

Que vous soyez ou non à la recherche du passé de votre famille, d'un document administratif, des origines d'un bâtiment, ... vous serez intéressé(e) par cette visite de l'institution ayant pour mission de collecter, conserver, classer et communiquer les archives publiques.

Les Archives départementales de l'Isère assurent la conservation de plus de 32 kilomètres de documents et accueillent chaque année 2000 lecteurs, qui consultent plus de 50 000 pièces.

La visite, après une présentation de l'histoire, des missions et des principaux fonds des Archives, et des pistes de recherche actuelles, suivra "le circuit du document" et s'achèvera sur la découverte de quelques "Trésors" des Archives de l'Isère, rarement présentés au public.

## **Savoir-faire et vieilles pierres**

### **Artisanat d'art en centre ancien**

En collaboration avec l'Association des Commerçants des Vieilles Rues des Halles  
Avec la participation de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Champollion

**Samedi 9 décembre, 15 heures**

Rendez-vous devant le local, 5 place Sainte-Claire.  
Participation aux frais : 20 Francs (payables au départ).

Dans les petites rues proches des halles, où se tient la Brocante aux Jambons (prochaine édition le dimanche 15 octobre), des artisans perpétuent les traditions.

Création d'objets originaux pour la décoration intérieure, restauration de meubles anciens, soufflage de verre, création de maroquinerie artisanale, encadrement, dorure et restauration de cadres, tableaux et lithographies, remise en état de sièges, ...

Ces artisans - artistes vous accueilleront dans leurs échoppes, vous montreront leurs techniques, vous expliqueront comment ils travaillent. Vous pourrez découvrir les arrière-boutiques, les ateliers, entrer dans la réalité humaine de l'artisanat d'art en centre-ville.

Vous pourrez vous faire plaisir en achetant une de leurs productions, et en fin d'après-midi, découvrir un appartement qui fut celui de Jean-François Hache, peut-être même d'autres merveilles de ces vieilles rues, et participer à un pot amical.

## PRATIQUE

### Chantiers de jeunes.

De nombreuses associations organisent des chantiers de bénévoles : Cotravaux, Union Rempart, Concordia, Compagnons bâtisseurs, Union Nationale des Associations Régionales Etudes et Chantiers (UNAREC), Amis du Service Civil International (SCI), Club du Vieux Manoir, Chantiers historiques et architecture médiévale (CHAM), Alpes de Lumière, Espaces-Chantiers Environnement Local (ECHEL), Neige et Merveilles, Solidarités Jeunesse, etc .

Concordia Alpes, qui intervient sur l'Isère, les Savoie, le Rhône, l'Ain, qui conduit des chantiers sur l'environnement, le patrimoine bâti non classé, et vient de contribuer à la réhabilitation du fort Comboire (Claix), recherche des animateurs techniques.

Renseignements auprès de P 3 D - C.S.V.G.

### Prix du patrimoine.

Diverses structures organisent des prix destinés à récompenser/aider des opérations de restauration du patrimoine ou des sites : Pélerin Magazine, S.P.P.E.F., Fédération Française du Bâtiment, Espaces pour demain, Groupe Ford-France, Vieilles Maisons Françaises, Demeure Historique, Patrimoine Rhônalpin, ... et nous-même (voir ci-dessous).

Renseignements auprès de P 3 D - C.S.V.G.

### Aide judiciaire.

L'aide judiciaire est accessible aux associations désargentées. Il faut que l'association ait un but non lucratif, son siège en France, des ressources mensuelles moyennes inférieures à 4 673 F (aide totale), ou 7 010 F (aide partielle), et engage une action paraissant recevable.

## MILITANT

### Patrimoine et jeunesse.

Le Groupement Rhône-Alpes des Amis de Musée et la Région Rhône-Alpes organisent, pour les lycéens et apprentis, le concours "Un patrimoine pour l'Europe", dans le cadre des Quatre moteurs pour l'Europe, Généralité de Catalogne, Land de Bade-Würtemberg, Région Lombardie, Région Rhône-Alpes. Il a pour objectif de retransmettre à la jeunesse le goût et l'amour des patrimoines historique et artistique.

Les épreuves sont au nombre de trois : deux sur un élément du patrimoine local, une en lien avec l'une des trois autres régions partenaires. Elles consistent en une réalisation (objet confectionné, dépliant touristique ou dossier), une mise en scène, une affiche.

En 1998-99, le thème était l'art gothique ; en 99-2000, châteaux forts et fortifications. Pour l'année 2000-2001, c'est l'eau et le patrimoine.

Invitez/incitez les lycées de votre secteur à être candidats.

Renseignements : Société des Amis du Musée de Grenoble, 5 place Lavalette, 38000 Grenoble. 04.76.63.44.29.

### Patrimoine et générosité.

La Délégation iséroise de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France et P 3 D - C.S.V.G. ont créé un prix destiné à récompenser une ou plusieurs association ou commune de l'Isère pour la restauration d'une ou plusieurs œuvre d'art.

Le prix, doté en 1999 de 4 000 Francs, a été attribué à l'Association de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Jean-de-Fromental, à Dionay, près de Saint-Antoine-l'Abbaye. Et, comme un bonheur n'arrive jamais seul, il a été accompagné d'un chèque de 1 000 Francs, établi par le Rotary, qui organise chaque année un concert dans la chapelle.

Les 5 000 Francs contribuent à reconstituer un vitrail dans l'abside de cette merveilleuse chapelle du X<sup>ème</sup> siècle, la plus ancienne du Dauphiné.

Renseignements : Délégation S.P.P.E.F. Isère, B.P. 2 - 38150 Vernioz ; P 3 D - C.S.V.G.

## Patrimoine et économie.

Deux manifestations ont montré les relations entre héritage du passé et vie d'aujourd'hui. A Chambéry, lors du Festival des Métiers de la Montagne, le carrefour sur le "tourisme patrimonial", suivi par de nombreux jeunes, a présenté divers exemples français et étrangers de mise en valeur du patrimoine et de création d'emplois. A Lyon, lors d'une journée sur "patrimoine et guidage", organisée par Patrimoine Rhônealpin, ont été décrites diverses formations et actions visant à donner un emploi aux jeunes et un guide aux sites.

Il reste à gérer la coexistence du bénévolat et du salariat. Ce sera sans doute, dans l'actuel glissement vers l'exploitation économique, l'une des questions des années à venir.

## INTER-ASSOCIATIF

### Le patrimoine militaire : du Jura aux Pyrénées

Notre souci de conjuguer les compétences, pour atteindre des niveaux d'action inaccessibles à chacun œuvrant isolément, qui a amené le rassemblement des associations patrimoniales de l'Isère, s'est aussi appliqué à ce patrimoine spécifique.

A la suite du Colloque d'Aussois (Maurienne, octobre 99), organisé par notre association et la commune, avec la participation de la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne, une rencontre organisée par les mêmes partenaires et les Amis du Musée des Troupes de Montagne, en janvier 2000, à Grenoble, a jeté les bases d'un regroupement.

Cette Fédération des Acteurs de la Valorisation du Patrimoine Fortifié en Montagne concerne l'ensemble des intervenants, des particuliers aux collectivités territoriales, l'ensemble des facettes du patrimoine militaire, de l'ouvrage fortifié aux véhicules, armes, tenues, sociétés, événements, et l'ensemble des montagnes frontalières de l'Est et du Sud.

Actes de la rencontre d'Aussois : chez P 3 D - C.S.V.G. (30 F).

ALPYFORT, 5 place Sainte-Claire 38000 Grenoble. 04.50.68.46.07 ; 04.76.42.54.13 ; 06.88.84.01.48.

### 3<sup>ème</sup> Journée du patrimoine de pays : la France entière

Conduite par Patrimoine rural, la Fnassem, maisons paysannes de France, les Architectes du patrimoine, la CAPEB, les Amis des Moulins et la FNOTSI, et organisée par la Fnassem, cette journée du 18 juin a comporté près de 1600 manifestations, et notamment 918 visites, 240 circuits de découverte, 127 expositions, 70 démonstrations de savoir-faire.

Notre association a conduit des visites du fort du Mûrier et y accueillait une démonstration, organisée par maisons paysannes du dauphiné, de production et d'application d'enduit à la chaux aérienne éteinte pour le bâtiment (C.A.E.B.).

Une Association pour la Journée du patrimoine de pays s'est constituée et la 4<sup>ème</sup> Journée est déjà en préparation.

## P 3 D - C.S.V.G. : Patrimoine et Développement - Vieux Grenoble

### Conseil d'Administration :

Barbier Christophe, Chabestan ; Bay Jean-Claude, Grenoble ; Bornecque Robert, Corenc ; Charre Jean-Pierre, Grenoble ; Charre-Deniau Jacqueline, Grenoble ; Cognet Jean, Saint-Martin-le-Vinoux ; Delachenal-Cadoux Bernadette, Grenoble ; Falcoz-Badet Maurice, Saint-Martin-d'Hères ; Fournier Maurice, Grenoble ; Jullien Valérie, Grenoble ; Laronde André, Paris, Grenoble ; Le Feuvre Marianne, Grenoble ; Maurel Catherine, La Tronche ; Mesclon Claude, Grenoble ; Montchal Jérôme, Grenoble, Saint-Laurent-de-Mure ; Porret Robert, Albertville ; Roinat Jean, Saint-Ismier.

**Siège** : 5 place Sainte-Claire 38000 Grenoble (derrière les halles, interphone Association Saint-François, premier étage, à droite), 04.76.42.54.13 ; 06.80.94.04.26.

**Permanence** : le premier mardi du mois, de 15 à 19 heures (sauf vacances scolaires).

**Cotisation** : Personnes physiques : 80 F., 40 F. (notamment autre membre d'un même foyer), ou 20 F. (tarif découverte, moins de 25 ans, demandeurs d'emploi). Personnes morales : 300 F., 200 F. ou 100 F.

Association déclarée en Préfecture de l'Isère : n° 1 / 05220. Agréée au titre de l'article L 121-8 du code de l'urbanisme.

Adhérente de : Association Nationale pour la Protection des Villes d'Art ; Association Vauban ; Civitas Nostra ; Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ; Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ; Fédération des Acteurs de la Valorisation du Patrimoine Fortifié en Montagne ; Patrimoine Rhônealpin ; Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère.

Délégation Isère de la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux.

## La demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère

Pour solliciter une subvention auprès du Conseil Général, il faut :

- faire un **courrier** à l'attention de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère (on peut adresser une copie de la demande à un élu ou un technicien du Département, mais la demande officielle est adressée exclusivement au nom du Président),

- ce courrier doit être fait sur le papier à en-tête de l'association qui la demande : le nom de l'association, l'adresse du siège social, le téléphone, éventuellement le numéro siret, le code ape, sont des éléments indispensables,

- ce courrier est signé par le Président de l'association,

- il doit mentionner le **montant de la subvention demandée** et **l'objet de la demande**.

Exemple : "j'ai l'honneur de vous demander une subvention de 20 000 F pour la mise en valeur de la fontaine X".

- établir le **budget de l'opération** (toujours sur du papier à en-tête et toujours signé par le Président). Ce budget doit être équilibré : les dépenses sont égales aux recettes.

Les recettes mentionnent le montant de la subvention demandée au Conseil Général et toutes les sources de financement (autres subventions, recettes propres, dons, ...). Les dépenses sont détaillées (salaires, prestations de service, honoraires, ...). Même si cela n'est pas encore obligatoire, il est préférable d'adopter le plan comptable en vigueur.

- monter un **dossier**, complet et précis sur l'opération. Situer l'objet et le contexte : quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ? avec qui ? Joindre, le cas échéant, plans et photographies.

A la réception de la demande, vous recevrez un courrier accusant réception et sollicitant éventuellement des informations complémentaires (statuts de l'association, liste des membres du bureau à jour, bilan comptable de l'année précédente, ...).

Avant de faire une demande de subvention, vérifiez que votre association est bien en règle, que vous avez transmis à la Préfecture la composition du nouveau bureau ou l'adresse du nouveau siège social, que le livre qui centralise les procès-verbaux des assemblées générales et des conseils d'administration est tenu à jour, etc...

Soyez très rigoureux dans la tenue de votre comptabilité. Les obligations fiscales et sociales des associations sont en pleine évolution. Ainsi vous pourrez sans difficulté répondre aux éventuelles demandes de renseignements.

*L'attribution des subventions n'est pas automatique. Ce n'est pas parce que vous demanderez une subvention que vous l'obtiendrez, et, si vous obtenez une subvention, elle ne sera pas toujours à hauteur de la somme sollicitée. Les budgets des collectivités locales ne sont pas indéfiniment extensibles !*

Christine JULIEN. Association Musée et Patrimoine.

### Le genre des ordinateurs.

*Des constructeurs, voulant définir le look de leurs machines, ont demandé à deux groupes d'experts, composés exclusivement de femmes ou d'hommes, si un ordinateur faisait référence à un objet masculin ou féminin.*

*Le groupe de femmes conclut que l'ordinateur était du genre masculin parce que :*

- pour capter son attention, il faut l'allumer,
- il a plein d'informations, mais aucune imagination,
- il est supposé vous aider, mais, la plupart du temps, c'est lui qui devient le problème majeur,
- dès que vous en avez un, vous réalisez que, si vous aviez attendu un peu plus longtemps, vous auriez un modèle plus performant.

*Le groupe d'hommes conclut que l'ordinateur était du genre féminin parce que :*

- personne ne comprend sa logique interne,
- le langage qu'il utilise pour dialoguer avec un autre ordinateur est incompréhensible,
- la moindre erreur est stockée en mémoire et ressortie au moment le plus inopportun,
- dès que vous en avez un, vous dépensez la moitié de votre salaire en accessoires.

*Pour les luttes que vous conduisez, les actions que vous engagez, les questions que vous vous posez, et pas seulement sur le sexe des ordinateurs, vous pouvez vous adresser à P 3 D, délégation départementale de la F.N.A.S. S. E. M., qui vous apportera, dans la mesure du possible, son aide.*